

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 61 (1997)
Heft: 243-244

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N^{os} 243-244

JUILLET-DÉCEMBRE 1997

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

AVEC LE CONCOURS

DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 61



STRASBOURG

1997

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Ont dirigé la RLiR :
A. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA.

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*
avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

DIRECTEUR :

Gilles ROQUES,
Chargé de recherches au CNRS (INaLF - Nancy)

DIRECTEUR ADJOINT :

Jean-Pierre CHAMBON,
Professeur à l'Université de Montpellier

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Evanildo BECHARA,
Professeur à l'Université de Guanabara (Rio de Janeiro)

Ivo CASTRO,
Professeur à l'Université de Lisbonne

Peter DEMBOWSKI,
Professeur à l'Université de Chicago

David GAATONE,
Professeur à l'Université de Tel-Aviv

Maria Antonia MARTÍN ZORRAQUINO,
Professeur à l'Université de Saragosse

Emilio RIDRUEJO,
Professeur à l'Université de Valladolid

Giovanni RUFFINO,
Professeur à l'Université de Palerme

Aimo SAKARI,
Professeur honoraire à l'Université de Jyväskylä

Marius SALA,
Directeur de l'Institut Iorgu Iordan de Bucarest

Elisabeth SCHULZE-BUSACKER,
Professeur à l'Université de Montréal

Pierre SWIGGERS,
Chercheur au F.N.R.S. (Université de Louvain)

Mariana TUȚESCU,
Professeur à l'Université de Bucarest

Alberto ZAMBONI,
Professeur à l'Université de Venise

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de près de 650 pages. Les communications relatives à la rédaction de la Revue (envoi d'articles et de comptes rendus, ainsi que d'ouvrages pour comptes rendus) doivent être adressées à M. Gilles ROQUES, Institut National de la Langue Française (C.N.R.S.), 44, avenue de la Libération, C.O. 3310, 54014 Nancy Cedex. Télécopie : 83 97 24 56.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la Société de Linguistique Romane. Dans la mesure du possible, ils sont priés d'accompagner leurs manuscrits de disquettes formatées (PC ou Macintosh). Les articles reçus sont soumis à l'examen d'au moins un réviseur, choisi, si faire se peut, parmi les membres du Comité Scientifique par le Directeur de la Revue.

Pour les normes de présentation des articles et des comptes rendus, on se reportera à un fascicule récent de la RLiR. On se limitera pour les signes phonétiques à ceux utilisés dans le FEW et à ceux de l'alphabet phonétique international. On pourra aussi se procurer auprès de la direction de la Revue une liste complète des signes phonétiques et abréviations dont dispose notre imprimeur.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

AVIS AUX SOCIÉTAIRES ET AUX ABONNÉS

Les Sociétaires et les Abonnés, ainsi que les Librairies, sont priés de payer leur cotisation ou leur abonnement dès maintenant et en tout cas avant le 1^{er} mai, date à laquelle est arrêté le tirage de la *Revue* pour l'année en cours. (Les tarifs sont publiés en page 3 de couverture.) Ils épargneront ainsi à notre dévoué et bénévole Secrétaire-Trésorier l'envoi d'une facture de rappel, coûteuse aussi pour le budget de notre Société.

Nous rappelons que d'après nos statuts (II, 5) «seuls les membres-personnes-physiques en règle de leur cotisation au regard de l'exercice précédent et de l'exercice courant sont admis à voter aux Assemblées générales». Notre prochaine Assemblée générale se tiendra à Bruxelles le 28 juillet 1998.